L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Mercredi, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI 10 FEVRIER 1881.

Spectacles, Bals, &c.

THÉATRE DE L'OPERA.

JEUDI, Soir 10 FEVRIER 1881.
Cinquante-cinquième Soirée d'abonnement.

PAUL ET VIRGINIE,

Opéra en 3 actes et 6 tableaux. Paroles de J. Barbier. Musique de Victor Massé.

—DISTRIBUTION—

Paul ..... MM. PELLIN
De Saint Croix ..... PUTTO
Dominique ..... MAUGÉ
De La Bourdonnaie ..... MUSSY
Vergès ..... MESDAMES
Mée ..... LAHACHE
Mme De Latour ..... PILLIARD
Marguerite ..... DELPRATO
Un Négrillon ..... De VILLERAY

Le scène se passe à l'Ile Bourbon vers l'an 1760.

La Bamboula,
Grand Ballet par tout le Corps de Ballet. Les ballets sont dans la direction de M. MAHILLIER.

VENDREDI, 18 FEVRIER,
GRANDE MATINÉE
EXTRA D'OPERA.

AIDA

Admission $1 00
Stalles 25

Samedi, Matinée.
Bénéfice de Mr. PELLIN.

Grand Opera House.
Location et direction ..... J. H. Hall

Sarah Bernhardt,

Sous la direction de Henry E. Abbey.
Série de 9 représentations.
La location des places commencera jeudi matin à 10 heures.
Jeudi, 10 fév. ..... LE PAGE et LE PRINCE
Vendredi, 11 fév. ..... L'ETRANGERE
Samedi en matinée, 12 fév. ..... LA DAME AUX CAMELIAS
Samedi soir ..... FEDO-FROU
Dimanche soir ..... ADRIENNE LECOUVREUR
Les représentations du dimanche seront précédées d'un concert. Prix: $3, $2 et $1 selon les places.
Lundi, 14 fév. ..... Lucrèce Borgia.
27 jan—

GRAND BAL PAR
DONNÉ PAR LA
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
A LA SALLE DES ODD FELLOWS
SAMEDI, 19 FEVRIER 1881.
Porte ouverte à 8 heures. Danse à 9 heures.
Les réunions des Directeurs auront lieu à l'Aqueduct le Vendredi de chaque semaine à 7 heures du soir.
Les demandes d'admission pour dames, doivent être adressées à la Direction.
Par ordre de la Présidente
J. SCHWEITZER, Secrétaire.
L. SIMON, Secrétaire. 23 janv—

Spectacles, Bals, &c.

Théâtre St. Charles de Bidwell.
ARRIVÉE!!
Mercredi, 9 février 1er vl.
En conséquence de la détention des trains de chemin de fer l'engagement de la troupe de la Nouvelle Comédie Française de Madame Jarret et Rice.
| FUN ON THE BRISTOL |
est limité à
QUATRE SOIRÉES SEULEMENT ET SAMEDI EN MATINÉE.
Retenue de place à l'avance.
Dimanche, 13 février.—Le jeune acteur américain, FREDERIC PAULDING.
Sée—

D. S. FOWLER,

Le célèbre phrénologiste, Donne 4 lectures gratuites, Assisté de son gendre, E. W AUSTIN, Tous deux de New-York.
AU ODD FELLOWS HALL,
Les 9, 8, 4, 7, 8 et 9 février,
SUR la santé, la culture de l'esprit, le mariage, l'éducation des enfants, etc., chaque lecture finissant avec des examens. Des consultations sont données sur les talents des enfants, les affaires, la santé, etc., au Clifton Hotel jusqu'au 10 février. 30 janv—

LES MEILLEURS CHOIX
—EN—
PARDESSUS!
ULSTERS,
VISTERETTES,
VETEMENTS DE TOILETTE,
VETEMENTS DE TRAVAIL,
—ET—
Tous genres de vêtements pour hommes et garçons.
Un examen est prié d'être fait, la compagnie est défiée et tout le monde est bien venu chez
Léon Godchaux,
81 & 83 Rue du Canal.
16 jan—

RECLAMATIONS DE GUERRE.
LA Commission Franco-américaine pour la réclamation à adresser le 31 du courant. Toutes les réclamations de France et Espagne seront reçues dans les six mois qui suivent cette date.
Voici les réclamations sur lesquelles la commission a à statuer:
Réclamation de CITOYENS FRANÇAIS dont les biens ont été saisis ou détruits pendant la guerre de sécession (le 13 avril 1861 au 20 août 1866).
Réclamation de CITOYENS AMÉRICAINS qui ont souffert des dommages matériels pendant la guerre entre la Prusse et l'Allemagne, en 1870-71, et pendant l'insurrection de la Commune.
Les pièces à l'appui des réclamations sont parvenues pour être visées au réclamant dans le règlement leur sur ces fait par les réclamants eux-mêmes, à la Commission, qui siège à Paris, et non seulement qu'il n'existe aucune complication pour le plaignant, mais encore que le plaignant ne pourra jamais, pour ce fait, être exposé à subir le moindre préjudice, ou ne pas recevoir ce qui d'adresse du réclamant. Disposition RÉPONDRE SYRUP et cétera, rue du Canal No 230, porte Rampart.
16 janv—1p— dim mard jeu

DEPOT DE GLACES FRANÇAISES
—ET—
Magasin d'Art.
L. UTER,
38 ..... RUE ROYALE 38
Le plus vaste et le plus riche assortiment de
GLACES FRANÇAISES POUR CHEMINÉES
—ET DE—
TRUMEAUX
qu'il y ait au Sud, datant les genres, de toutes les grandeurs et de toutes les prix; aussi, la collection la plus complète et richesse de
CHANDELIERS
—ET DE—
PHOTOGRAVURES,
dans cadres des genres les plus élégants et les plus fantaisies.
Un immense assortiment de STORES POUR FENETRES, CORNICHES, LUPRES DE BIDEAUX, CHROMOS, PORTRAITS et CADRES DE PORTRAITS de toutes descriptions; aussi MATERIAUX POUR ARTISTES, MOULURES DE PORTRAITS ET DE CHAMBRES CORDES A PORTRAITS et GLANDS.
Les ordres de la campagne, en gros et en détail, exécutés promptement.
1846—

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE CO.)
67 et 69, Rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS,
Organisée en 1846—Réorganisée en 1880.
CAPITAL EN ARGENT $400,000
Solidité des Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.
W. R. LYMAN ..... Président.
S. S. NEWMAN ..... Vice-Président.
CHAS. E. REED ..... Secrétaire.
Directeurs:
Samuel B. Newman, Samuel H. Kennedy, Joseph Bowling, Victor Meyer, S. Hamilton Kendall, Myron J. Gay, F. R. Mentzinger, Ali Moulton, Reuben G. Beall, John M. Pirkey, Edward Walle, Gustave Mayer, W. W. Boyle, Henry L. Kinsh, A. E. Howard, J. J. Salmen, G. Mandeville, Louis Pelletier, Louis Pelletier, Wm. A. Phelps, Charles Newman, Wm. Kernaghan, A. G. Cazelas, Wm. R. Lyman, John Calder, E. H. Adams, Wm. R. Lyman.
27janv—1m VO

PROV. McEWOOD,
(Médium Guérisseur.)
A FAIT usage de la recette d'un vieux pour la guérison de la toux, des catarrhes, de l'asthme, de la dyspepsie et de toutes maladies de la poitrine et du poumon. Il dévoile aujourd'hui, après des années d'expérience et de succès, cette recette à ceux qui souffrent des maladies ci-dessus, à la Nouvelle-Orléans, et il annonce qu'il n'exige aucune compensation pour cette recette, mais seulement que les malades qui en feront usage, et qui en seront guéris, en parlent à leurs amis et leur disent que c'est grâce à lui qu'ils ont été guéris. Cette recette est vendue gratuitement et même donnée à ceux qui en demandent à lui. Le chez cet entièrement composé de quelques. Disposition RÉPONDRE SYRUP et cétera, rue du Canal No 230, porte Rampart.
16 janv—1p— dim mard jeu

O. DROUET,
NOTAIRE PUBLIC.
Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse, entre les rues St. Louis et Conti.
1er janv—3m

CHAMPAGNE
Vinaigre quatre propriétaires de la maison Bonnefoy fils & Co.,
DEBY VERDENAY Napoléon's Cabinet, Mumm, non cuvée spéciale, J. S. BLARI, J. M. VIGNIER, CLARK & MEADER, ALF. TOURNEY, CHE. LACOUME, A. LOUSTAUNAU, LEON LAMOTHE, LOUIS CHAPLAIN, VICTOR RÉRO.
En gros: H. HART & CO.
77 rue Tchoupitoulas.

EAUX DE VICHY.
Célestins, Hôpital, Grande Grille.
EAU DE SPIEGELHALL.
A vendre ..... par
H. HART & CO.,
Agents de la Nouvelle-Orléans,
77, rue Tchoupitoulas.
2 janv—1m D M V

W. FRANTZ & OPITZ,
Remplacant A. BOHRER & Co.
Horloges, bijouterie,
65 rue Royale,
Entre Bienville et Conti
Nlle-Orléans.
BIJOUTERIE
ET MONTURE DE
DIAMANTS.
Spécialité de bijouterie plaquée.
OPERA GLASS.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et ordonnée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE.
—POUR—
UNE FORTUNE!
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
—PRÈS—
A la Nouvelle-Orléans Lne,
Mardi, 8 MARS 1881.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE C.
GROS LOT:
$30,000.
1857 LOTS!
—DE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.
DANS LA MATINÉE DU
Mardi, 8 Mars 1881.
—A LA—
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 lot de	$30,000	est	$30,000
1 lot de	10,000		10,000
1 lot de	5,000		5,000
1 lot de	2,500		2,500
1 lot de	1,000		1,000
20 lots de	500		10,000
20 lots de	500		10,000
20 lots de	500		10,000
20 lots de	500		10,000
1,000 lots de	10		10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 lots de	500	4,500
9 lots de	300	2,700
9 lots de	200	1,800
9 lots de	100	900
9 lots de	100	900
9 lots de	100	900
9 lots de	100	900
1,857 lots en usant		$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Commandez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Telegraphe.
Souvenez-vous qu'un Tirage de $2 du MARDI, 8 Mars 1881.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
On demande des agents dans toutes les villes, comtés, villes et villages de l'Union.
Propositions gaudes sont reçues et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
Les Agents de conditions qui doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement à la Nlle-Orléans.
Lettres pour des circulaires et envoyés les adresser à
M. A. DAUPHIN,
ou à la même personne au
No 319 Broadway, New-York.

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans
Pour l'année expirant le 31 décembre 1880.

Primes de feu	$247,798 19		
Primes maritimes	164,810 43		
Primes de rivières	17,872 03—	$430,480 50	
Moins:			
Primes sur risques non-expirés	$102,601 26		
Réassurances	16,909 26		
Commissions	22,501 41—	$142,012 93	
Primes nettes			$311,467 96
A ajouter—			
Montant provenant des intérêts, remboursements et loyers	$61,406 52		
Comptant	15,679 65—	907,086 15	
			$308,554 11
A déduire—			
Perte payée sur le feu	$54,936 07		
Perte payée sur la mer	51,499 74		
Perte payée sur la rivière	17,917 81—	$123,943 62	
Réclamations en suspens		58,057 26	
Contribution chômage		1,191 78	
Taxes d'Etat, de ville et licences		7,323 26	
Bureau des assesseurs, corps de sauvetage et Babcock		6,607 16	
Dépenses générales, frais de bureau et d'agence		34,890 02—	$232,013 79
Profits nets			$76,541 32
A déduire—			
Dividende de Juillet 1880		$25,000 00	
Dividende de Décembre 1880		25,000 00	
Surplus		26,041 32—	126,041 32

ACTIF DE LA COMPAGNIE:

Argent en banque	$67,101 27	
Bons des Etats-Unis	200,000 00	
Hypothèque Société Immobilière	29,640 00	
Bons sur plus bas prix du marché	101,000 00	
Bons garantis par première hypothèque sur des immeubles de la Ville	43,550 00	
Bons réalisables	22,000 00	
Bons, prêts sur garantie par des pages réalisables	16,637 50	
Bons sur primes non-expirées de la Nlle-Orléans	26,500 00	
Bons de la Compagnie de chemin de fer de la Nlle-Orléans	26,875 00	
Actions de banques, d'assurances et autres sociétés en timbres en paiement	14,069 26	
Primes en voie de perception	73,920 20	
Du par des agents	2,318 52—	$713,498 08
PASSIF.		
Capital	$500,000 00	
Réserve pour réassurance	102,001 26	
Dividendes non réclamés	2,855 50	
Dividende du 31 décembre 1880	25,000 00	
Surplus	83,641 32—	$713,498 08

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
F. W. HAEBT, Président.
E. TUYES, Secrétaire.
Fait et attesté devant moi, ce 13 janvier 1881.
JAS. PARKEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour examiner l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avoir qu'après un examen de l'état ci-dessus, nous l'avons trouvé juste et correct.
ANT. CARRÈRE,
W. A. BELL,
A. SOBRIÈRES,
H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1881, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende de CINQ POUR CENT pour compte sur le fonds capital aux actionnaires en 1 heure après midi.
Bureau Nlle-Orléans, 10 janvier 1881.
—DIRECTEURS—
JULES ALDIGÉ, H. GALLY,
THEO. REIBNER, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. CARRÈRE, A. SOBRIÈRES,
CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIDT,
D. FATJO, JULES TUYES.
14 ja—1m

Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux No 102, rue du Canal.
Onzième état annuel.
Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1881.

CONFORMÉMENT à ses chartes l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1880:

Primes sur les risques de feu	$446,918 31	
de mer	49,194 00	
de rivière	42,851 66	
Total des primes	$537,964 00	
En moins—Primes sur risques non-expirés	$183,469 78	
Primes remboursées	5,508 27	
		188,906 73
Primes nettes acquises		$349,057 27
A ajouter—Intérêts	$19,504 21	
Primes et pertes	86,290 45—	105,800 66
		$454,556 93
Pertes payées sur les risques de feu	106,077 10	
de mer	16,634 54	
de rivière	16,003 32	
Pertes non ajustées	47,344 34	
	186,058 30	
Réassurances	21,668 99	
Rétrocession (Rebate)	24,782 51	
Commission d'agences	54,193 93—	
Dépenses d'agences	7,331 78	
Taxes et Licences	3,964 57	
Dépenses de bureau	26,439 35	
Dépenses générales, loyers, salaires et autres dépenses	9,480 70—	334,722 40
Balance		$99,833 63

A une assemblée spéciale de la Direction tenue le 7 janvier 1881 il a été résolu:
1° De payer $44,403 97/100 à profits et pertes pour dépréciation du revenu portefeuille de l'Association.
2° De payer sur actionnaire un dividende d'intérêt de CINQ POUR CENT pour le second semestre de 1880, fixant dix pour cent pour l'année sur le capital.
3° De porter au Fonds de Réserve QUINZE POUR CENT de la balance des profits de primes, conformément aux articles III et V de la charte.
4° De payer aux actionnaires un dividende de QUINZE POUR CENT sur le montant NET de leurs primes acquises et participantes pour l'année 1880, en sus de la réduction (rebate) ou dividende antérieur de 25 0/0 déjà payé par les dite actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes.

Après avoir payé $44,403,97/100 au compte de profits et pertes, l'Association a pour ACTIF.

Argent en banque	$111,441 06
Dépôt en trésor de l'Etat de Mississippi	15,000 —
Entre bons et actions de banques	87,391 49
$200,000 bons des Etats-Unis 4 0/0	224,000 —
Prêts sur hypothèques	84,760 23
Prêts sur nantissement	3,613 —
Billets à recevoir pour primes	564 62
Billets à recevoir	1661 —
Actions de banque	13,645 —
Propriétés: fonctions	38,025 —
Primes en voie de recouvrement	36,486 46
Valeur de la balance du dépôt dans la New Orleans National Banking Association	18,799 19
	$674,316 06

PASSIF.

Capital	$200,000 —
Fonds de réserve	30,120 06
Primes sur risques non-expirés	153,403 75
Pertes non réglées	47,344 34
Dividendes non réclamés	2,906 50— $433,775 37
Surplus	240,431 66
Bénéfice net de 1880	$99,833 63

Emploi: Dépréciation du vieux portefeuille 44,403 97
Dividende d'intérêt du 1er semestre ..... 15,000 —
Surplus ..... 40,431 66—99,833 63

Le tableau qui précède est une copie exacte de livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.
L. LAMAUX, Président.
Lélio Sinck, Secrétaire.
État de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Assurement et signé pardevant moi, notaire public, ce 7me jour de janvier 1881.
C. LE GARDEUR, Jr., Notaire public.
Directeurs:
HENRY ABRAHAM, R. W. HUNTINGTON,
P. LAMAUX, J. S. LAMAUX,
R. M. SCOTT, J. LAMBERT,
J. P. ZATARAIN, J. PLAISENT,
L. A. WILTZ, TH. BEIERRE,
HY. TERMOULET, G. LAMAUX.
9 janv—1m

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des POMPIERS de la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: No 33 RUE DU CAMP.
SIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à l'article 10 de sa Charte, cette compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1880:

Primes reçues pour:		
Risques d'incendie	$114,644 46	
Risques de rivières	32,925 13	
Risques maritimes	4,501 38	
Total des primes reçues	$152,070 97	
Reçu pour des risques non-expirés de l'année 1879 de surplus	136,804 41	
		$288,875 38
Moins:		
Pertes d'incendie	$ 23,165 33	
Pertes de rivières	4,796 74	
Pertes maritimes	175 79	
Réduction	15,220 22	
Réassurances	8,554 62	
Pertes payées	2,236 91	
Pertes non ajustées	4,600 00	
Dépenses et taxes	2,709 70	
Dépenses générales, loyers, gens, etc., moins recettes diverses	14,903 84—$ 90,734 28	
Profits et surplus		$198,141 10
Les compagnie a l'actif suivant:		
Argent en banque, actions et prêts	$ 48,095 87	
Comptant en banque	94,950 84	
Prêts sur collatéraux et hypothèques	182,153 62	
Bonds à recevoir	13,063 50	
Bonds et hypothèques	2,815 50	
Intérêts et loyers	24,974 50—$580,859 90	
Passif:		
Capital actions	$150,000 00	
Fonds de réserve	14,274 79	
Surplus	142,323 67	
Dividende non réclamé	2,158 18	
Intérêts, dividendes, etc., loi nouvelle, payables sur demande et 30 jours après 30 jours actions de capital	31,798 66	
		$350,350 90

L'état de situation ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.
L. P. MARES, Président.
H. M. REMNERS, Secrétaire.
Assurement et signé pardevant moi, ce 19 janvier 1881.
W. O. HART, Notaire.
Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1881.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de déclarer un dividende sur le capital payé, fixant un total de quinze pour cent (15 pour cent) intérêt annuel, et cinq pour cent (5 pour cent) intérêt dividende extraordinaire, fixant un total de quinze pour cent (15 pour cent) par an.
Ceux qui ont payé leur fonds de réserve, conformément à la section 3, Article VIII de la Charte.
Vingt-cinq pour cent (25 pour cent) dividende aux souscrits participants.
I. H. MARES, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-président.
H. M. REMNERS, Secrétaire.

Conseil des Directeurs.

JACOB ALEXANDER,	A. A. MAGNENS,
LEON BERTOLI,	S. S. LEVY,
H. M. BIENNEST,	LOUIS A. WILTZ,
L. B. CAIN,	T. PRUDHOMME,
JOSEPH PITZPATRICK,	C. SPORL,
I. H. MARES,	WALSH MARKS,
CHAS. HERMAN,	OTTO THOMAN,
C. TAYLOR GAUCHE,	GEO. WATERS,
A. H. MAACHON,	A. E. SEWERD.

31 janv—1m

VINGT-TROISIEME TABLEAU ANNUEL
De la Compagnie d'Assurance
Hope, de la Nlle-Orléans.
Bureau, No 97 rue du Camp.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes dans l'année expirée le 31 décembre 1880		$70,174 82
Sur les risques d'incendie	$52,369 71	
" " marine	4,601 19	
" " rivière	13,213 92	
Pertes payées dans la même période:		
Sur les risques d'incendie	$12,261 21	
" " marine	1,189 43	
" " rivière	3,285 61	
		$16,876 25
Licences de ville et d'Etat et taxes payées pendant la même période	$2,797 75	
Réassurances	7,956 73	
Primes remboursées, Rétrocession, Bureau des Assesseurs, dépenses, moins Profits et Pertes et intérêts	3,068 43	
		$14,719 90
		$1,398 20
Profits		$68,778 62
Réserve pour risques non expirés au 31 décembre 1880		$16,300 42
Dividende de cinq pour cent payé le 10 décembre 1880	3,000 00	
Réserve pour pertes non réglées, et pour frais payés à Profits et Pertes	14,978 19	
		$68,778 62

L'actif de la Compagnie est composé ainsi:

Prêts garantis par première hypothèque		$62,963 57
Prêts sur nantissement		35,878 21
Billets pour primes		7,160 85
Actions de Compagnies d'Assurance et autres sociétés		12,478 06
Bons de la Nouvelle-Orléans		10,340 00
Bons fonciers dans cette ville		20,000 00
Primes en voie de perception		19,050 77
En caisse		31,754 20
Total de l'actif		$198,575 62

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
H. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assurement et signé pardevant moi, le 11 janvier 1881.
M. T. DUCROS, notaire.
No 18 rue Royale.
A une assemblée des Directeurs tenue le 11 janvier 1881, il a été résolu de déclarer un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT pour le second semestre de 1880, fixant dix pour cent pour l'année sur le capital.
De porter au Fonds de Réserve QUINZE POUR CENT de la balance des profits de primes, conformément aux articles III et V de la charte.
De payer aux actionnaires un dividende de QUINZE POUR CENT sur le montant NET de leurs primes acquises et participantes pour l'année 1880, en sus de la réduction (rebate) ou dividende antérieur de 25 0/0 déjà payé par les dite actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes.

Après avoir payé $44,403,97/100 au compte de profits et pertes, l'Association a pour ACTIF.

Argent en banque	$111,441 06
Dépôt en trésor de l'Etat de Mississippi	15,000 —
Entre bons et actions de banques	87,391 49
$200,000 bons des Etats-Unis 4 0/0	224,000 —
Prêts sur hypothèques	84,760 23
Prêts sur nantissement	3,613 —
Billets à recevoir pour primes	564 62
Billets à recevoir	1661 —
Actions de banque	13,645 —
Propriétés: fonctions	38,025 —
Primes en voie de recouvrement	36,486 46
Valeur de la balance du dépôt dans la New Orleans National Banking Association	18,799 19
	$674,316 06

PASSIF.

Capital	$200,000 —
Fonds de réserve	30,120 06
Primes sur risques non-expirés	153,403 75
Pertes non réglées	47,344 34
Dividendes non réclamés	2,906 50—$433,775 37
Surplus	240,431 66
Bénéfice net de 1880	$99,833 63

Emploi: Dépréciation du vieux portefeuille 44,403 97
Dividende d'intérêt du 1er semestre ..... 15,000 —
Surplus ..... 40,431 66—99,833 63

Le tableau qui précède est une copie exacte de livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.
L. LAMAUX, Président.
Lélio Sinck, Secrétaire.
État de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Assurement et signé pardevant moi, notaire public, ce 7me jour de janvier 1881.
C. LE GARDEUR, Jr., Notaire public.
Directeurs:
HENRY ABRAHAM, R. W. HUNTINGTON,
P. LAMAUX, J. S. LAMAUX,
R. M. SCOTT, J. LAMBERT,
J. P. ZATARAIN, J. PLAISENT,
L. A. WILTZ, TH. BEIERRE,
HY. TERMOULET, G. LAMAUX.
9 janv—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104 rue du Canal.
VINGT-SEXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année finie le 31 mai 1880, y compris les primes non expirées de l'année précédente—		
Risques de feu	$364,653 51	
Risques maritimes	23,693 43	
Risques de rivières	28,715 15	
Total des primes	$417,061 09	
Moins primes non expirées	89,634 00	
Primes nettes au mai 1880		$328,427 09
PERTES PAYÉES—		
Sur risques de feu	$174,436 56	
Sur risques maritimes	8,810 44	
Sur risques de rivières	6,471 11	
Taxes et dépenses, moins intérêts	15,203 97	
Réassurances et pertes remboursées	16,766 72—	122,697 79
Profits		$127,729 27

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières		$339,095 97
Bons de ville et bons hypothécaires	15,000 00	
Bons N. O. Water Works (1,484 actions)	46,225,00	
Billets garantis par hypothèques en nantissement	147,843 27	
Billets à ordre	68,641 96	
Primes en voie de collection	34,770 77	
Actions de compagnies d'assurance, de banques et autres	69,717 51	
Bonds de ville	2,000 00	
Jugements sur billets hypothécaires	3,000 00	
Argent en caisse	30,490 14	
		$806,513 56

L'argent et dettes est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
F. POURCHY, Président.
G. W. HOTT, Secrétaire.
État de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi, ce 13e jour de janvier 1880.
JAMES PARKEY, Notaire.
A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 13 janvier 1880, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt-cinq pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1880, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, un second intérêt semestriel de cinq pour cent, fixant dix pour cent par an sur le fonds capital de la compagnie. Déclarant l'intérêt dividende sera payé tous les trois mois.
Directeurs:
F. MASPERO, EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
PAUL FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
B. W TAYLOR
13 janv—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

Succession de Constantin Manier dans l'affaire de la reddition de comptes de tutelle et en opposition à cela, demanderesse, Mme Manier nommée tutrice légale de Josephine Manier et Marie Anna Friedman, épouse de Frank X. Friedman et Frank X. Friedman et Hermann Manier, Marie Anna Friedman épouse de Frank X. Friedman et Frank X. Friedman.

ANCIENNE DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Maintenant transférée à la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. No 1,334—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Courtiers, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 15 mars 1881, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
1e Un certain lot de terre dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet compris entre les rues Cascalvo (maintenant Royale), Union, Grande Hommes et Franklin, formant l'encoignure des rues Cascalvo et Union et mesurant soixante pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Cascalvo (maintenant Royale) sur une profondeur de soixante pieds six pouces et quatre lignes sur la rue Union.
2e Une certaine portion de terre formant une partie d'un lot de terre situé dans l'Ilet Delhomme, Marigny, Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mystérieuse, St-Claude, Marais et Milton et Alnon, désigné par le numéro deux sur un plan de A. D. Hennessy, dans l'étude de L. T. Caire, notaire, en date du 12 novembre 1866, mesurant vingt-sept pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Mystérieuse, sur une profondeur de quatre-vingt-trois pieds trois pouces sur la ligne du numéro un, soixante-sept pieds dix pouces sur la ligne du numéro trois, entre lignes parallèles.
Le lot F formant l'encoignure de l'Avenue Canal et de la rue Scondé, le lot G mesurant trente-trois pieds de front à l'Avenue Canal sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-trois pieds de long à la rue Scondé, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Bartis, et les lots I et K se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Bartis, sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent vingt pieds.
Le lot F formant l'encoignure de l'Avenue Canal et de la rue Scondé, le lot G mesurant trente-trois pieds de front à l'Avenue Canal sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-trois pieds de long à la rue Scondé, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Bartis, et les lots I et K se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Bartis, sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent vingt pieds.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, se composant d'une maison à étage de dix pièces, avec mansarde, connue sous le No 93 rue Gaiman, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent. Ensemble avec toutes les dettes et hypothèques de la Banque des Citoyens y attachées, laquelle propriété a été acquise par la ben Brown Hastie par des héritiers de Hildine Rodriguez, de lui, en date passé le 12 mai 1871, pardevant A. D. Duchesne, notaire en cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions.—L'acquéreur devra fournir un billet d'action [illegible] de sept cent soixante [illegible] payable le 1er décembre 1881, et renouvelable, selon le choix de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le balance comptant. L'acquéreur devra assumer toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action [illegible] sera [illegible] identité avec l'acte hypothécaire d'Ernest Hastie et sa femme à la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé devant Edgar Grafia, notaire, à la Nouvelle-Orléans, le quatorze jour d'avril 1876.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 fév—17, 24 fév. 3, 10, 15 mars

Lizinie Martin vs. Mathilde M. Commandeur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2186—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Courtiers, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 14 février 1881, à 10 heures du matin, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Trente lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, toute les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans Carrollton, maintenant [illegible] District de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet bornés par Canal, mat, tenant l'avenue Carrollton, les rues Seconde, Dublin et Berthe, désignées par les lettres A à M inclusivement, et les lots A à P, sur un plan de C. A. Jenkins, voyer, déposé comme plan No 197 en l'étude de Théo. Duvigneaud, notaire en cette ville. Les lots A à P se tiennent et mesurent à savoir: Les lots A et B, trente pieds deux pouces chacun de face à la rue Berthe, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, entre lignes parallèles. Les lots C, D, E et F se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Seconde, sur